



ENAP : École Nationale de l'Aveuglement et du Patriarcat

Les colleuses féministes du 47 ont procédé dans la nuit du 17 au 18 juillet à une campagne d'affichage à l'ENAP et dans toute la ville d'Agen pour dénoncer l'omerta qui semble régner à l'école sur la prise en compte et le traitement des violences sexistes et sexuelles qui peuvent s'y produire mais aussi l'absence de tout accompagnement et prise en charge des personnels qui en sont victimes.

Comme le dit l'adage, il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir et il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre...

La CGT IP avait déjà eu à dénoncer les agissements aussi patriarcaux qu'anachroniques de la direction de l'ENAP (responsables de formation comme direction de l'école) sur le traitement indigne et discriminant dont font l'objet les femmes connaissant une grossesse en cours de scolarité, ou plus récemment sur l'absence d'accompagnement et de considération des femmes victimes de violences de leur conjoint quand bien même sur le site de l'ENAP.

Mais nous ne pouvions nous résoudre à oser imaginer que les responsables d'une école nationale formant des personnels du Ministère de la Justice pourraient, si les dénonciations des colleuses féministes du 47 se vérifiaient (et nous sommes en droit d'y donner du crédit), volontairement ou par omission délibérée, peu importe le terme, étouffer des faits de violences sexistes et sexuelles.

Car au-delà de la préservation de l'image de l'Administration Pénito-patriarcale, c'est bien d'une double peine pour les victimes dont nous parlons : l'absence de reconnaissance de leur statut de victime et l'impunité des auteurs. Tout simplement inacceptable pour la CGT IP.

Il ne s'agit évidemment pas de jeter l'opprobre sur l'ensemble des personnels de l'AP, notamment celles et ceux en formation à l'école, mais bien d'exiger de la DAP, comme de l'ENAP, que la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles cessent d'être un leurre. Elles doivent devenir une réelle priorité, être réellement impulsées et faire l'objet d'une réelle volonté de l'ensemble des niveaux hiérarchiques de cette Administration. Les déclarations d'intention ne suffisent pas, il est plus qu'urgent que l'administration mette en œuvre des actions concrètes !

Cela passe assurément par une prise en compte de la parole des victimes dès la révélation de faits ou leur prise de connaissance par l'administration (ENAP notamment) mais aussi par la **reconnaissance de la présomption de sincérité des victimes.**

Cela passe encore par une **formation des différents niveaux hiérarchiques de l'accueil au recueil de la parole et à l'accompagnement des personnels victimes mais aussi par** l'inscription de ces préalables comme des objectifs de service (et de l'école) ! Cela passe enfin par la **mise en protection de la victime dès la connaissance des faits présumés.**

Car pour la CGT IP, **présomption de sincérité et présomption d'innocence doivent être conciliées et non opposées.** Il ne s'agit pas, comme le fait trop souvent l'ENAP ou la DAP, de « choisir » entre la victime et le ou les auteurs à qui elle apportera son soutien.

Il ne s'agit pas plus de faire comme si aucun acte de violence sexiste ou sexuelle ne pouvait se produire à l'école comme dans les services.

Enfin il ne s'agit en aucun cas de taire la révélation de violences sexistes et sexuelles par peur que cela attire la lumière sur l'école ou les services et freine la carrière des personnes qui en ont la charge.

Au vu de la révélation de faits aussi graves par les colleuses féministes du 47, la CGT IP exige que toute la lumière soit faite sur les violences sexistes et sexuelles ainsi dénoncées et qui auraient pu être commises au sein de l'ENAP et exige une saisine immédiate de l'Inspection Générale de la Justice.

La CGT IP exige encore que les personnes qui ont permis l'exposition médiatique de ces faits supposés soient protégées et se voient attribuer le statut de « lanceurs ou lanceuses d'alerte».

La CGT IP ose (encore) espérer que la réaction de l'ENAP ou de la DAP ne consistera pas à chercher qui a permis la révélation de ces faits supposés plutôt qu'à combattre les violences sexistes et sexuelles et prendre les mesures qui s'imposent (suspension a minima) contre les auteurs.

Enfin la CGT IP apporte tout son soutien aux personnels victimes de violences sexistes et/ou sexuelles, à l'ENAP comme au sein de chaque service !

La CGT IP ne cessera de porter l'égalité femme-homme comme la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. La CGT IP sera toujours au côté des personnels !

Montreuil, le 18 juillet 2023